Heure de questions du 24 février 2015

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Entrée le:

2 3 FEV. 2015

Luxembourg, le 23 février 2015

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO Président de la Chambre des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser lors de l'heure de questions du mardi 24 février 2015 une question orale à Monsieur le Ministre de l'Intérieur concernant la publication électronique du PAG ainsi que du règlement sur les bâtisses sur les sites internet des communes.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

André BAULER

Député